

nés du Canada, était parti le lendemain de Noël pour Rome, chargé par le gouvernement Laurier d'une mission diplomatique auprès du Vatican. Il s'agit toujours du conflit scolaire au Manitoba.

“ Ces renseignements, auxquels on n'a opposé aucun démenti autorisé, que nous sachions, sont de nature à confirmer singulièrement une rumeur qui est parvenue jusqu'à nous et d'après laquelle une lettre partie de la secrétairerie pontificale à l'adresse de M. Laurier aurait fait prendre immédiatement à celui-ci le chemin de Winnipeg. On supposait que la lettre contenait une espèce de mise en demeure.

“ Quoiqu'il en soit de tout cela, il est clair que la question n'est pas réglée, quelque persistance que mette la presse libérale à faire croire à l'existence d'un règlement satisfaisant ” (1).

Lettre de l'archevêque de Montréal

Montréal, le 10 janvier 1899.

Rév. J.-L. Morin, 65, rue Hutchison, Montréal.

Monsieur,

J'apprends que M. Chiniquy est très malade et qu'il peut mourir bientôt. Quoiqu'il se soit séparé de nous, il y a longtemps, je ne puis oublier ce qu'il demeure toujours aux yeux de l'Eglise, et je crois remplir un devoir de ma charge pastorale en vous écrivant que s'il voulait me voir je serais heureux de me rendre à son désir. Veuillez avoir la bonté de faire part au malade de ma demande auprès de vous et recevez l'expression de mes sentiments dévoués.

PAUL, arch. de Montréal.

Montréal, le 10 janvier 1899. 171, rue Hutchison.

Voici la réponse à cette lettre.

Monseigneur,

M. Morin, grippé et alité, me prie de vous écrire, puisqu'il ne le peut pas lui-même.

Il a été vivement touché, ainsi que sa famille, de l'intérêt que vous prenez au bien spirituel de M. Chiniquy. Il apprécie hautement la chrétienne courtoisie de votre demande.

J'ai l'honneur de vous transmettre aussi exactement que possible, la réponse de M. Chiniquy au désir que vous avez bien

(1) *Mouvement Catholique* du 9 janvier.